

Jean-Jacques DEMAREZ
Président de l'UNAF
Tél : 06.11.69.36.44.
Mail : jjdemarez08@gmail.com

PARIS, le 22 mars 2020

Chers collègues Présidents de SD et de SR,

Le confinement nous oblige à annuler de nombreuses réunions et assemblées générales qui plus est, cette année, sont électives dans tous les départements et dans toutes les régions.

Nos rencontres et nos déplacements sont impossibles pour une durée indéterminée, mais l'administration du football en général et de l'arbitrage en particulier continue.

Comme le fait le CDN, tout en sachant que nombre d'entre vous le fait déjà, je vous invite à continuer à mettre toute votre énergie pour bien finir la saison, même si beaucoup de manifestations sont ou vont être annulées comme le congrès et challenge PETIT, pour ne parler que des évènements nationaux.

Dans beaucoup de districts et de ligues, la constitution des listes bat son plein. Depuis plusieurs années, les relations UNAF/INSTANCES se sont nettement améliorées dans beaucoup de territoires et il est temps, si ce n'est pas encore fait, de prendre contact avec les têtes de listes pour leur soumettre un unafiste motivé et compétent pour être représentant des arbitres. N'attendez pas que la liste soit constituée.

Je profite de ce courrier pour vous rappeler les statuts sur ce sujet, même s'ils ne nous plaisent pas, nous n'avons pas d'autre choix que de faire avec.

Article 13-2-2 Conditions particulières d'éligibilité

« L'arbitre doit être un arbitre en activité depuis au moins trois ans ou être arbitre honoraire, membre d'une association groupant les arbitres de football disposant de sections régionales ou départementales dans le tiers au moins des ligues métropolitaines de la FFF. Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative. En absence de section régionale ou départementale d'une telle association, il doit être membre de la commission d'arbitrage de la ligue depuis 3 ans au moins. »

Autre chose importante, et je sais que le confinement ne joue pas en notre faveur, mais je compte sur vous pour tout faire pour organiser, autant que faire se peut, votre AG élective avant celle de votre SR qui elle-même doit le faire

avant celle du CDN fixée au 19 septembre et pour laquelle vous allez très rapidement recevoir des précisions.

Sachez que du côté du CDN, nous échangeons beaucoup par mails pour préparer une conférence téléphonique étant donné que notre CDN du 25 avril va certainement être annulé.

Nous travaillons pour vous, SD et SR et in fine pour nos adhérents, notre préoccupation première, sur les sujets récurrents de l'UNAF mais aussi sur de nombreux autres sujets tels que :

- Adhésions des J.A. Une étude est en place sur l'éventualité de la gratuité la première année pour les stagiaires.
- Adhésions des féminines. Que faire avec vous pour attirer plus de féminines ?
- Date de fermeture et réouverture de MAGIC.
- Boutique en ligne avec HELLOASSO ???
- Elections dans les districts et ligues.
- Elections dans les SD et SR.
- Budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.
- Congrès 2021.
- Futurs challenges TEREYGEOL.
- Renouvellement du jeu en ligne ???

Pour votre info, j'ai déjà écrit à la CFA et DTA pour solliciter, au nom de l'UNAF, une revalorisation bien méritée des indemnités des N3 et JAF. Attendons le résultat.

Vous pouvez constater que les membres du CDN ne restent pas les mains dans les poches et même en fin de mandature, restent toujours aussi motivés malgré les aléas et tous les obstacles qui se dressent devant nous.

En attendant de vous lire ou de vous entendre, je vous souhaite une bonne fin de saison qui pourrait aller jusque début juillet sans incidence aucune sur nos adhérents et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches.

Veuillez agréer, chers collègues Présidents de SD et de SR, l'expression de mes salutations unafistes les meilleures.

Jean-Jacques DEMAREZ



Président National de l'UNAF